

A LA MEMOIRE DE JEAN JAURES

Carmaux, 3 juin. — Me voici à Carmaux, cité qui évoque bien des souvenirs par les luttes qu'on a soulevées les mineurs et les verriers qui s'efforçaient à s'affranchir de la tutelle de leurs grands patrons : les barons Reille, les marquis de Solages et les Réseguiers, qui, non satisfaits de profiter du travail de leurs ouvriers, entendaient aussi conserver en leurs mains les mandats politiques de la région du Tarn.

Et cela explique la grande affluence de citoyens des régions Carmaux, d'Albi, de Castres et de la montagne, venus assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jean Jaures, qui fut leur compagnon de lutttes, des bons et des mauvais jours, et leur fidèle représentant au Parlement.

Le monument est d'un effet impressionnant ; il se dresse sur l'une des plus belles places de Carmaux, au centre de la ville, sur un socle de base et 7 mètres de haut.

Jaurès y est représenté dans la posture oratoire qui lui était particulière ; à ses pieds, un groupe allégorique, composé d'un mineur, d'un verrier, d'un laboureur et d'un forgeron, qui ont interrompu un moment leur travail pour écouter le verbe sonore et captivant de l'orateur.

L'ouvrage est dû au ciseau du maître statuaire Gabriel Poch, ami de Jaurès.

Mais Jaurès n'est pas tout entier dans la posture oratoire et de son action par la paix et pour l'affranchissement du genre humain, il était le Jaurès national et international et c'est ce qui explique aussi la venue de délégués des quatre coins de la France, et des représentants des organisations internationales politiques, socialistes et syndicales.

La cérémonie grandiose a gardé un caractère populaire. Le groupe parlementaire socialiste, les organisations politiques, syndicales et coopératives y avaient envoyé d'importantes délégations.

Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme, Edouard Herriot, député, président du Parti Radical et Radical-Socialiste, le président du Conseil général du Tarn, entourés de nombreux amis, sont venus s'associer à l'hommage que ses amis et ses admirateurs de partout ont apporté à Jaurès.

Le samedi 2 juin, des conférences avaient eu lieu à Carmaux, Castres et Albi, où les orateurs socialistes retracèrent la vie de Jaurès, aux applaudissements des foules accourues.

Le dimanche, à 13 heures, à l'issue de la cérémonie d'inauguration, qui eut lieu à 10 heures, un banquet de plus de 700 convives fut servi dans les préaux des écoles communales. De nombreux discours furent prononcés au pied du monument et à la fin du repas. Ont pris la parole : Calviagnac, maire et président du Comité, l'amiral Jaurès, frère de Jean Jaurès, Georges Pioch, secrétaire du Parti Socialiste Communiste (Communiste dissident), a lu un discours (Anatole France) ; Paul Faure, secrétaire du Parti Socialiste (S.F.I.O.) ; Vandervelde, député belge ; Ferdinand Buisson, Paul Boncour, Fiancette, Marcel Cachin, Moutet, Blum, Combarès-Morel, Herriot, Jouhaux (C.G.T.), etc...

Tous ont magnifié la mémoire de Jaurès, rendu hommage à son génie, dit le parole immense qu'on éprouvait par sa mort prématurée les organisations ouvrières, le Parti Socialiste, l'humanité entière et ont donné son action en exemple.

Un chœur de jeunes filles et un orchestre de 250 exécutants firent entendre la « Symphonie Funèbre », de Berlioz, et M. Barcol, de l'Opéra, chanta l'« Hymne au Bienfaiteur de l'Humanité ».

Cette cérémonie, bien digne du grand mort, ne cessa d'être des plus émouvantes et elle remua bien des cœurs et fit verser bien des larmes.

Charles GONIAUX,
Député du Nord.

La glorification de Jaurès A TOULOUSE

Un appel d'Anatole France aux socialistes et aux républicains

Toulouse, 5. — Hier soir à eu lieu la réunion organisée par les groupes de gauche pour commémorer la mémoire de Jaurès, sous la présidence de MM. Painlevé et Vandervelde, députés socialistes belges.

M. Moutet, député du Rhône, a donné lecture du discours d'Anatole France, par lequel l'éminent écrivain se réjouissait du rapprochement qui s'est produit à Toulouse entre le groupe de la gauche et les socialistes, et se terminant par cet appel : « Républicains et socialistes, unissons-nous en France pour abattre la réaction ».

MM. Painlevé, Vandervelde, Benglé, Moutet et Paul Boncour, tout en exaltant la mémoire de Jaurès, ont parlé dans le même sens et ont levé à l'unanimité, aux cris de : « Vive Jaurès ! Vive la République ! ».

Les morts sont muets

Un chef d'orchestre allemand impliqué dans un procès s'est penché dans sa cellule

Munich, 5. — Le chef d'orchestre Mechauss, qui était impliqué dans le procès en haute trahison pour lequel il a été condamné à la prison à perpétuité, le Bavarois de l'Empire avec la complicité d'éléments étrangers, s'est penché dans sa cellule. Il appartenait, ainsi que ses co-accusés, à l'entourage du prince Rupprecht de Bavière.

Ce suicide parait assez surprenant, car le procès qui va se dérouler doit sans doute révéler bien des dessous du mouvement nationaliste.

On se souvient que l'étudiant qui avait projeté un attentat contre Schulermann est également mort d'une mort non naturelle et que des pratiques empoisonnées avaient été envoyées à Quanten, un des auteurs du meurtre de Re-

Les Apaches du Roy chez le juge d'instruction

M. Maxime Real del Sarre reste inculpé M. Maurras est invité à fournir un mémoire

Paris, 5. — M. Maxime Réal del Sarre, inculpé de complicité de violences commises par les Camelots du Roi sur MM. Viollette, Marc Sangnier et Moutet, a été interrogé cet après-midi par le juge, M. Laroque, qui lui a fait connaître l'inculpation relevée contre lui.

M. Réal del Sarre, qui n'est pas l'auteur direct de l'enlèvement de la convocation reçue par l'agresseur de M. Viollette, M. Henri Maritain, a revendiqué la responsabilité de cette convocation, dont un certain nombre étaient entre les mains de M. Charles Maurras.

En l'absence de M. Maxime Réal del Sarre, ce fut ce dernier qui expédia à M. Maritain la dite convocation.

M. Maurras s'est rendu au Palais cet après-midi.

Il a demandé au juge de recevoir sa déclaration relative à la responsabilité qu'il a prise dans cette affaire.

Mais le magistrat n'a pas cru devoir consigner par procès-verbal la déposition de M. Maurras et l'a prié de lui adresser un mémoire à ce sujet.

M. Viollette insulté à nouveau dans les couloirs du Palais

M. Viollette qui, en robe d'avocat, passait de proximité du cabinet du juge, a été pris à partie par les amis accompagnant M. Maurras, qui quittait à ce moment le Palais et une courtoise altercation s'ensuivit, qui n'a pas eu de suite.

LUGUBRE DÉCOUVERTE

On a retrouvé au fond d'un puits de mine à Béthune les restes de mineurs tués pendant la guerre

L'évocation d'une scène terrible

On sait que pendant la guerre, les lignes de feu passant entre Auchy-les-La Bassée et Anzein, l'accession au puits n. 8 des mines de Béthune n'était plus assurée que par le puits n. 9, situé sur le territoire d'Anzein et demeuré en état d'extraction.

Le fond de la fosse n. 8 fut, un jour de septembre 1917, le théâtre d'une scène terrible : des soldats anglais qui avaient pour mission de faciliter la tâche des mineurs français, virent descendre une cage remplie de soldats allemands sur qui ils ouvrirent aussitôt le feu, les obligeant à remonter. Les Allemands, en représailles, inondèrent la fosse de gaz asphyxiants, tuant ainsi mineurs et soldats occupés au fond.

Etaient demeurés au fond de la mine : Lisse Jules, Garlier Liévin, Broutin Sébastien, Choquet Emile.

Depuis l'armistice, la compagnie des mines de Béthune a poussé activement à la remise en état de ses fosses détruites. Au cours de travaux, on a retrouvé récemment les corps des mineurs Lisse et Carlier, qui ont été rendus à leur famille.

On poursuit activement les recherches en vue de retrouver les corps des deux autres disparus : Broutin et Choquet.

UNE CALOMNIE

L'alcool et la loi de 8 heures

Que n'a-t-on dit, plus ou moins ouvertement sur l'immoralité des ouvriers ? On se plait dans le « beau monde » à les représenter abusivement, frères de Jean Jaurès, Georges Pioch, secrétaire du Parti Socialiste Communiste (Communiste dissident), a lu un discours (Anatole France) ; Paul Faure, secrétaire du Parti Socialiste (S.F.I.O.) ; Vandervelde, député belge ; Ferdinand Buisson, Paul Boncour, Fiancette, Marcel Cachin, Moutet, Blum, Combarès-Morel, Herriot, Jouhaux (C.G.T.), etc...

Et voici cependant qu'il faut déchanter. Une statistique officielle du ministère du travail reconnaît que l'alcoolisme ouvrier décroît sensiblement, précisément depuis la journée de huit heures.

Ce sont donc les plaisirs sains que les travailleurs recherchent durant leurs heures de loisir. Combien de bourgeois soûlés mentent pourraient en dire autant.

L'emprunt belge pour les dommages de guerre a obtenu un formidable succès

Bruxelles, 5. — La coopérative belge des dommages de guerre annonçait, il y a quinze jours, son troisième emprunt de 1 milliard. Le succès a été tel qu'on peut, sans exagération, le qualifier de formidable.

Voici, en effet, sur quelle base va se faire la répartition : les souscripteurs de 1 à 19 litres auront droit à un litre, de 20 à 40 à 2 litres, au-delà de 40 à 50 % de la souscription.

En faisant des fo illes

Des travaux de terrassement font actuellement découvrir des ossements dans un chantier de la rue de Béthune, à Lille. (Le Réveil.)



« Qu'est-ce que tu fais là-dedans, tu cherches un gigot... »
« Non mais, des fois, on pourrait peut-être y trouver un type dans le genre de Tout-Année... »

MANIFESTATIONS DU SOUVENIR

A la Gloire de Jean JAURES A l'Amitié Franco-Américaine



LE MONUMENT QUI A ÉTÉ INAUGURÉ DIMANCHE A CARMAUX



LE MONUMENT QUI A ÉTÉ INAUGURÉ DIMANCHE A CHACOMONT

LA PAIX LABORIEUSE

Une nouvelle note allemande sera remise aux Alliés aujourd'hui ou demain

Pas de chiffre fixe pour les réparations. Des paiements par annuités.

Berlin, 5 juin. — Le gouvernement d'Empire s'est mis, hier, d'accord sur le texte définitif de la note allemande.

M. Cuno a reçu successivement les représentants des partis socialiste, nationaliste et gouvernementaux.

Suivant « Le Tageblatt », les chefs de partis se seraient ralliés au point de vue gouvernemental, à l'exception cependant des nationalistes qui, selon le « Lokai Anzeiger » ont soulevé de graves objections.

Des courriers spéciaux partiront aujourd'hui de Berlin pour Paris, Londres, Bruxelles et Rome, porteurs de la note qui sera remise simultanément aux gouvernements alliés mercredi soir ou jeudi matin.

Aucune communication officielle n'est publiée sur le contenu de cette note.

On sait seulement qu'elle évite de citer un chiffre fixe pour les réparations et que la proposition allemande est basée sur le paiement d'annuités.

Le « Lokai Anzeiger » croit savoir que ce document est divisé en trois parties :

Les garanties

La première s'occupe en détail de la question des garanties, les prestations totales à effectuer par l'économie allemande seraient déterminées exactement pour un certain nombre d'années.

Le « Service Parlementaire socialiste » ajoute ce détail que, dans la question des garanties, le gouvernement s'appuie sur le mémoire de l'industrie et qu'il est décidé à offrir, en outre, les revenus des douanes et des chemins de fer.

Les paiements

La deuxième partie de la note traite la question des annuités et autres paiements à effectuer par l'Allemagne.

Le tribunal d'arbitrage

La troisième partie a trait au tribunal d'arbitrage international proposé par l'Allemagne pour déterminer en dernier ressort sa capacité de prestation.

L'Allemagne demanderait à être représentée avec droits égaux dans ce tribunal.

M. Poincaré partira ce matin pour Bruxelles

Paris, 5. — Le président du Conseil partira demain matin, à huit heures, pour Bruxelles.

ENVOLÉE ! DÉSESPÉRÉE !

Un voyageur a perdu sa femme dans le train. Une fiancée a prêté la mort à l'attente.

Thouars, 5 juin. — L'autre soir, au gare de Thouars, un voyageur se disait brigadier posant aux chemins de fer de l'Etat, en descendant du train, a raconté que, s'étant endormi à Chenu, près de Château-du-Loir, au moment où sa femme qui l'accompagnait avait quitté pour se rendre aux water-closets, il lui avait été impossible, à son réveil de la retrouver. Le train ne s'étant pas arrêté, il suppose que, s'étant trompée de porte, elle aura ouvert une portière donnant sur la voie où elle sera tombée. Des télégrammes ont été adressés aux stations situées sur le trajet effectué par le convoi.

Le canon tonne encore dans le Riff espagnol UN COMBAT EST IMMINENT

Tanger, 5. — La situation dans la zone espagnole est subitement devenue sérieuse. Les combats continuent dans le Riff et les Espagnols ont subi des pertes relativement lourdes dans la partie occidentale de la zone espagnole.

Ab-el-Krim menace sérieusement les lignes de communication entre Tétuan et Sshuan, à environ 80 kilomètres sur la route de Sshuan.

Hier après-midi, l'artillerie se faisait entendre dans cette direction.

Un combat immédiat semble inévitable à la fois sur le Riff et dans la partie occidentale de la zone espagnole.

Le premier vapeur soviétique de commerce a passé à Gibraltar

Moscou, 5. — Le vapeur « Dekabrist » de la Compagnie soviétique de navigation dans le Baltique, faisant le premier voyage sous le pavillon des Soviets, sur les lignes Petrograd-Vladivostok et Vladivostok-Constantinople-Supatoria (Crimée), a déchargé du bit à Hambourg et chargera à Eupatoria quelques centaines de mille de pounds de sel.

Le « Dekabrist », est le premier vapeur soviétique qui ait passé à Gibraltar.

Une banque américaine s'est écroulée DES MORTS ET DES BLESSÉS

Paris, 5. — Le « New-York Herald » annonce que l'immeuble occupé par la Banque Nationale de Franklin, à Washington, s'est effondré dans l'après-midi de lundi, tuant et blessant plusieurs personnes.

M. Raoul Péret va mieux

Paris, 5. — La santé de M. Raoul Péret s'améliore rapidement. La fatigue qu'il ressentait s'étant visiblement tous les jours, et les docteurs annonçant une guérison complète et prochaine. Le président de la Chambre, qui se tient au courant des événements, a reçu hier la visite du ministre de l'Intérieur et d'un de ses amis avec qui il s'est longuement entretenu de la situation politique.

Mme Raoul Péret, qui était également très souffrante, se trouve aujourd'hui mieux, grâce à la cure de repos qu'elle pratique.

Voir en deuxième page : « LE REVEIL MUTUALISTE »

Dans le calme, la Chambre a poursuivi l'étude de la loi des pensions

L'attachage des discours de MM. Herriot Brousse et Mannoury est voté

Paris, 5. — La Chambre a poursuivi dans le plus grand calme la discussion du nouveau régime des pensions et sans que la moindre escarmouche ait été livrée.

Après l'attachage des discours de MM. HERRIOT, BROUSSE et MANNOURY, qui ont été votés à une énorme majorité, la Chambre marquant ainsi sa réprobation pour les violences et les désordres qui ont motivé les interpellations de ces deux députés.

Notons cependant que M. POINCARÉ s'est dérobé à une demande d'explications au sujet de l'attachement royaliste que les députés socialistes réclamaient avec instance, visiblement les incartades de ses amis de droite l'ont embarrasé.

L'attachage est voté à une grosse majorité

Le PRÉSIDENT de la Chambre invite la Chambre à voter sur le motion de MM. MOHO-GIAFFERI et CANDACE, tendant à l'attachage des discours de MM. HERRIOT et BROUSSE.

Le vote a lieu dans le plus grand calme. La droite vote contre l'attachage des discours de M. Herriot contre son ordre du jour.

L'attachage des discours de M. Herriot est voté par 280 voix contre 213 ; celui de M. Brousse par 220 voix contre 44.

Le PRÉSIDENT de la Chambre fait connaître qu'il est saisi d'une demande d'attachage du discours de M. MANNOURY. Par 378 voix contre 61, la Chambre approuve la motion.

M. Poincaré se refuse à toutes explications

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les pensions.

M. FABRY monte à la tribune, mais LAFONT, VAILLANT-COUTURIER, BEHINON, qui ont été entendus par le grand public, essaient vainement d'amener une intervention de M. POINCARÉ.

« Nous voudrions savoir ce que pense le président du Conseil de son attitude vis-à-vis de la Chambre et ce qu'il va faire », dit LAFONT.

M. MARIN invite ses collègues à ne pas interrompre la discussion et celle-ci se poursuit dans le plus grand calme.

La loi des pensions

On adopte une disposition supplémentaire de M. FABRY, consistant à donner à la pension d'invalidité accordée à un militaire mis à la retraite pour infirmité le montant définitivement incapable de reprendre son service, ne pourra être inférieure à la pension minimum d'ancienneté du grade augmentée des indemnités pour campagnes acquises par l'intéressé.

L'article 54 fixant à 6 % la retenue sur les traitements des fonctionnaires est également adopté sans discussion.

Il est entendu que les sommes touchées en frais matériels effectués (indemnités diverses de déplacement, voyage, etc...) ne seront pas sujettes à retenue.

On décide que l'on nommera jeudi la Commission qui statuera sur la demande de levée d'immunité parlementaire contre M. Clacq, de la Martinique.

La discussion de l'interpellation de M. DENISE sur l'échouement du cuirassé « Bretagne » est ajournée à une date ultérieure.

Le débat sur le projet de loi des pensions se poursuivra demain.

La propriété commerciale

Dans sa séance de la matinée, la Chambre a poursuivi la discussion de la proposition de loi relative au renouvellement des loyers des immeubles à usage commercial.

L'article 8 est adopté, il précise que les dispositions mentionnées aux précédentes articles s'appliquent aux baux emphytéotiques mais que les baux consentis par l'emphytéote en bénéficient sans que la durée de renouvellement puisse dépasser la durée du bail emphytéotique.

L'article 9 est supprimé.

On adopte également l'article 10, annulant les clauses contraires au droit du renouvellement consenti par la présente loi.

Après une discussion, par 281 voix contre 217, la Chambre adopte une disposition supplémentaire à l'article 10, consistant à donner aux promesses de location faites à des tiers pour la période qui doit suivre, les baux en cours, sont valables s'ils ont date certaine avant le 13 mars 1919.

La suite de la discussion est reportée à jeudi matin.

Un canard ou un ballon

La marine américaine s'approprierait à lancer un dirigeable géant

Paris, 5. — On mande de New-York à la « Chicago Tribune », qu'un ballon dirigeable géant, appartenant à la marine américaine, va être lancé cet été.

Ce dirigeable pourra transporter deux avions de combat et sera muni d'un dispositif leur permettant de le quitter ou de le rejoindre en plein vol et en pleine vitesse.

FÉCONDITÉ !

UNE FEMME DE NOVELLES-LES-VERMELLES A MIS AU MONDE TROIS ENFANTS

À Novelles-les-Vermelles, Mme Puchois, âgée de 45 ans et mère de 5 enfants vient de mettre au monde trois enfants du sexe masculin très bien constitués. La mère et les enfants sont en excellente santé.

M. Reibel, ministre des R. L. visitera la Somme, en septembre

Paris, 5. — M. Reibel, ministre des Régions dévastées, se rendra en septembre dans les régions dévastées du département de la Somme.

Le Japon tient aussi son petit "complot" contre l'Etat

Tokio, 5. — Une centaine d'individus qui l'on croit être des communistes et des socialistes, ont été arrêtés dans une maison d'arrêt. La police aurait découvert un complot contre l'Etat.

Le Congrès des Associations agricoles des régions dévastées

Paris, 5. — Le Congrès des Associations agricoles des régions dévastées s'ouvrira, salle des Agriculteurs de France, le samedi 15 juin 1923, à 10 h. 30 précises.

Parmi les nombreuses questions à l'ordre du jour, figure celle du paiement des indemnités de dommages agricoles.

Les Voyages Postales du « Réveil du Nord »

L'excursion Paris-Versailles les 10 et 11 juin

Le dernier jour d'inscription approche. Rappelons aux retardataires que vendredi prochain les délais seront expirés. Quo les personnes désirées de prendre part à la remarquable excursion Paris-Versailles se hâtent donc de se faire inscrire, soit dans nos bureaux, 188 bis, rue de Paris, à Lille, soit au bureau de l'Agence des Voyages de la Proche-Française, 66, rue des Stations, à Lille.

Voici en résumé le détail de ce voyage d'agrément qui promet d'être extrêmement intéressant et agréable dès maintenant comme un véritable succès :

Dimanche 10 juin. — Départ : 2e classe : Tourcoing, 6 h. 30 ; Lille, 7 h. ; Douai, 7 h. 25 ; Arras, 7 h. 50 ; arrivée, Paris, 10 h. 05.

3e classe : Tourcoing, 6 h. 15 ; Lille, 7 h. 05 ; Douai, 7 h. 35 ; Paris, 11 h. 26.

Dès l'arrivée à Paris, les autocars prendront les voyageurs pour les conduire aux hôtels ; déjeuner.

Les autocars reprendront les voyageurs, à 13 h. 30, pour Versailles.

Traverse de Paris, par les quais de la Seine, le Bois de Boulogne, Sèvres, Saint-Cloud, Chaville.

Visite du Palais de Versailles, Galerie des Glaces où fut signé le traité de paix ; Galerie des Batailles, la Chapelle, le Parc, Théâtre de Verdure, Grand-Trianon, Petit-Trianon, Musée des Vauxs, Hameau de Marie-Antoinette.

Retour à Paris ; dîner, soirée libre, logement.

Lundi 11 juin. — Petit déjeuner ; départ en autocars à 9 h. ; Bastille, place de la République, Montmartre vue panoramique sur tout Paris et les environs, la Esplanade, les Halles Centrales rue de Rivoli, Châtelet, Hôtel de Ville, Notre-Dame (visite) ; déjeuner.

13 h. 30 ; reprise des autocars ; les quais de la Seine, Palais-de-Justice, Pont Saint-Michel, rue de Rivoli, le Louvre, Palais Royal, les Tuileries, place de la Concorde, Chambre des Députés, Pont Alexandre III, les Invalides, Ecole Militaire, Tour Eiffel, arrêt et ascension ; Trocadéro, Arc de Triomphe de l'Étoile, Tombeau du Soldat Inconnu, avenue des Champs-Élysées, Arc de Triomphe, Opéra, rue de la Paix, Colonne Vendôme, portes de Saint-Denis et Saint-Martin.

Dîner à 17 heures.

Départ Paris-Nord, 18 h. 30 ; arrivée, Arras, 22 h. 11 ; Douai 22 h. 36 ; Lille, 23 h. 06.

Prix exceptionnel du voyage pour deux jours

1. Le chemin de fer aller et retour ;
2. Le logement ;
3. Les repas avec vin ;
4. Les autocars pour les deux jours ;
5. Tous les pourboires ;
6. Les soins de guides compétents donnant toutes explications ;
7. Ascension de la Tour Eiffel.

	2e classe	3e classe
LILLE.....	133.00	128.00
DOUAI.....	145.50	127.50
ARRAS.....	140.00	123.00

Les repas seront pris dans un établissement situé à proximité de la place de la République et spécialisé pour les repas de noces et les banquets.

Une grande salle, de grandes tables, tout le monde se trouvera donc réuni. Service de premier ordre, rapide et attentionné.

Chacun des repas se composera de la manière suivante :

Petit déjeuner : Café au lait, pain et beurre.

Déjeuner : Hors d'œuvres variés, un plat de poisson ; un plat de viande ; un plat de légumes, fromage ; fromage ou dessert au choix ; 1/4 de vin par personne.

Dîner : Un potage, un plat de poisson, un plat de viande, un plat de légumes, fromage ou dessert au choix, 1/4 de vin par personne.

Les logements choisis avec le même soin, concentreront les excursionnistes dans les environs de la gare du Nord, de manière à permettre à tout le monde d'être facilement au rassemblement.

Au moment du départ, des carnets fixant les horaires et les itinéraires seront remis à tous.

Les convoyeurs de l'excursion, munis de brassards bleu et blanc attendront les voyageurs à la gare et les piloteront vers les points de rassemblement.

Le Réveil Illustré

Le numéro de cette semaine consacre un grand article de ses illustrations au triomphal « Critérium Cycliste (amateurs) du Nord de la France ». Il publie, en outre, d'autres documents intéressants sur les actualités de la semaine, entre autre une notice biographique et un portrait de « Fortugé », le célèbre chanteur comique qui vient de mourir.

Le Réveil Illustré

publie également toute une série de chroniques, contes et nouvelles choisis ; trois romans, des mois d'esprits, des conseils, des pensées, etc.

Le Réveil Illustré

jamais grossier, toujours amusant, est la publication la plus populaire de la région.

Le Réveil Illustré

est en vente partout

16 Pages ; 20 Centimes